



UFCV Mulhouse
13 Porte du Miroir
68100 MULHOUSE



VAE DEJEPS : Donnez à votre expérience la reconnaissance qu'elle mérite

Flashez le QRcode pour consulter la formation en ligne !



Mention > Coordination de Projets

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif qui permet de transformer votre expérience professionnelle et personnelle en une certification reconnue. Elle valorise vos compétences et savoir-faire acquis sur le terrain, tout en facilitant votre évolution ou reconversion professionnelle.

- Déterminer les expériences supports de validation des acquis
- Analyser les compétences attendues dans le référentiel métier
- Finaliser administrativement le dossier avant dépôt



Période et lieu de formation

- **Calendrier individuel prévu lors d'un entretien de positionnement**
- **En présentiel : UFCV Mulhouse, 13 Porte du Miroir, 68100 MULHOUSE**
- **En distanciel possible après un premier rendez-vous de positionnement en présentiel**

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 18 ans minimum
- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale
- Soit être titulaire d'un diplôme homologué de niveau 5 (bac+2) ;
- Soit attester d'un niveau 4 et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois minimum (400 h).
- Soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum
- Être titulaire d'une attestation de recevabilité conférée par la DRAJES, première étape incontournable d'un parcours VAE
- Entretien de positionnement

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.

(cecile.lamy@ufcv.fr)



Les débouchés



- Avec le DEJEPS ASEC, vous êtes reconnu en tant que professionnel dans les domaines de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.
- Vous pouvez être désigné : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, responsable d'animation, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur...

Niveau

Diplôme de niveau 5 (BAC+2) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

RNCP39930

Certificateur : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Date d'enregistrement au RNCP : 09-12-2024



Contenus de la formation

La formation comprend 4 blocs de compétences :

Bloc de compétences 1 (RNCP39930BC01) :

Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation

- Organisation du travail d'une équipe, en tenant compte des besoins identifiés et du cadre légal et réglementaire
- Techniques d'animation d'équipe
- Accompagnement et tutorat
- Conception d'interventions à visée pédagogique auprès d'une équipe

Bloc de compétences 2 (RNCP39930BC02) :

Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- Connaissance du territoire, des publics et dispositifs mobilisables
- Définir les objectifs, le budget, la démarche de pilotage et d'évaluation d'un projet d'action.

Bloc de compétences 3 (RNCP39930BC03) :

Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- Coordination d'un projet d'action
- Respect des règles de sécurité
- Mise en place d'une démarche participative d'amélioration continue

Bloc de compétences 4 (RNCP39930BC04) :

Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- Mobilisation de partenaires et d'acteurs locaux
- Outils de promotion et de communication
- Dynamique partenariale

Durée

Forfait de 12h sur une durée de 12 mois maximum

Cycle

Rendez-vous individuel ou en groupe

Admission

Être titulaire d'une attestation de recevabilité conférée par la DRAJES, première étape incontournable d'un parcours VAE

Publics concernés

La VAE s'adresse à toute personne souhaitant faire reconnaître ses compétences acquises par l'expérience, quels que soient son âge, son statut ou son niveau de qualification

Inscription

Nous contacter pour retirer un dossier de candidature

Modalités et certification

Rédaction d'un dossier.
Ce dossier va permettre au jury DRAJES d'évaluer les acquis et compétences requises pour la certification du diplôme visé.
Pour compléter, le jury vous convoque à un entretien.

Effectif

1 personne

Les + de l'UFCV

- Un suivi précis et personnalisé
- Expérience avérée dans les formations à l'animation professionnelle
- Résultat (N-1) Année 2025 : 4 candidats BPJEPS LTP présentés
- Taux de réussite totale : 75% ; Taux de satisfaction : 100%

L'UFCV FORME
DES GADRES
DE L'ANIMATION
DEPUIS 1964

Financement

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.), vous pouvez obtenir des aides à la formation.

Coût

1200 €

CGV : <https://formation-professionnelle.ufcv.fr/à-propos/Conditions-générales-de-ventes>

Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :
03 88 15 52 17 - formation-pro-al@ufcv.fr - FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR

■ N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

■ Certification Qualiopi n°2411_CN_04819 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Flashez le QRcode pour consulter les conditions générales de vente !

